



**Code de conduite des élèves  
sur l'utilisation des ressources informatiques  
de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe  
(Secondaire, SEA, FP)**

En tant qu'élève, dans l'utilisation de ces ressources informatiques de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, je m'engage à :

- respecter les personnes, leur vie privée et à ne pas communiquer de renseignements personnels concernant une autre personne;
- être poli(e) et responsable dans mes propos
- ne pas transmettre du courrier non désiré, du courrier anonyme, à ne pas utiliser le nom d'une autre personne et ne pas participer à des chaînes de lettres;
- ne pas utiliser les listes d'envoi afin d'expédier des messages non pertinents au regard des activités pédagogiques;
- respecter la confidentialité des codes d'accès et des mots de passe et à éviter tout geste visant à connaître le code d'accès ou le mot de passe d'une autre personne;
- ne pas télécharger ou diffuser des propos ou du contenu de nature offensante, diffamatoire, discriminatoire, haineuse, violente, indécente ou raciste ou pouvant nuire à la réputation d'une autre personne, à celle de la Commission scolaire, de ses écoles et de ses centres;
- ne pas utiliser les équipements informatiques à des fins de publicité, de propagande, de harcèlement ou de menace;
- respecter le droit d'auteur et à éviter de participer à des activités de piratage, notamment par la reproduction illégale de musique, jeux, logiciels et de fichiers;
- respecter les mesures de sécurité établies par la Commission scolaire et à éviter tout acte d'intrusion ou pouvant nuire au bon fonctionnement ou pouvant endommager les équipements informatiques de la Commission ou d'autres;
- éviter de poser des gestes visant à introduire et propager des virus, à modifier ou détruire sans autorisation des données ou des fichiers;
- ne pas installer sans autorisation des programmes;

- ne pas abuser des ressources informatiques à des fins personnelles notamment en effectuant un stockage d'informations inutiles;
- éviter d'utiliser Internet pour écouter la radio, une émission de télévision ou pour participer à des jeux collectifs en dehors d'une activité pédagogique supervisée;
- éviter toute activité illégale et contraire à la *Politique sur l'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication* de la Commission, ou qui serait incompatible avec la mission de l'école ou du centre.

Je suis conscient aussi que la Commission scolaire peut en tout temps avoir accès aux fichiers que j'ai sauvegardés sur le disque dur d'un ordinateur ou sur un serveur et que je ne peux pas considérer ces fichiers comme confidentiels.

De plus, si je ne respecte pas mon engagement, des sanctions pourront être appliquées allant de la perte du droit d'utilisation des équipements informatiques jusqu'à la suspension ou à l'expulsion selon la gravité du manquement.

Je comprends mes responsabilités quant à l'utilisation des équipements informatiques mis à ma disposition et adhère aux engagements ci-dessus énumérés.

---

Signature de l'élève

---

date

---

École

---

Groupe